

l'eau à Lyon, alors que cet aqueduc était simplement rural, qu'il se terminait, comme canal maçonné, sur la colline de la Sauvegarde, et qu'il se continuait jusque vers Chalins, par un simple tuyau en terre cuite de 0<sup>m</sup> 132 de diamètre intérieur. Il a alors imaginé le long siphon aboutissant vers Loyasse, et la continuation du canal jusqu'à la citerne du grand séminaire actuel, en contre-bas de Saint-Just, altitude 231 au radier et 234 au trop-plein. Les substructions encore visibles — il y a une trentaine d'années — sur le ruisseau des Planches (M. Steyert, page 127) avaient sans doute une toute autre destination que celle d'un pont à siphon.

Au début de notre étude, avant 1870, nous voulions simplement prouver que les eaux de l'aqueduc du Mont-d'Or n'avaient jamais passé par-dessus les arcs rampants des Massues, cette vérité est aujourd'hui établie par Delorme lui-même et par la carte de Artaud.

L'existence réelle d'un siphon ne peut plus être établie par la trouvaille de tuyaux encore enfouis dans la terre, car il y a beau temps qu'ils ont disparu. Mais elle peut être établie, en ce qui concerne le siphon de la Sauvegarde : 1<sup>o</sup> par les vestiges du réservoir de chasse, nous avons en vain cherché ces vestiges sur la colline de la Sauvegarde ; 2<sup>o</sup> par le réservoir de fuite ; 3<sup>o</sup> enfin par les restes ou vestiges du pont à siphon sur le ruisseau des Planches, à l'aval de sa jonction avec celui de Chalins.

Deux preuves font complètement défaut, soit les emplacements des réservoirs de chasse et de fuite ; quant aux substructions sur le ruisseau des Planches, rien ne prouve qu'elles étaient celles d'un pont à siphon.

De plus il faudrait avoir retrouvé les restes d'un canal maçonné, qui se serait déployé sur une longueur de